



ASPONA

Assemblée Générale 2021

## *Administration et quelques dates marquantes*

Depuis le 28 mars 2020, l'ASPONA a un nouveau bureau :

Frédérique LORENZI, Présidente

Norbert VERAN, Vice-Président

Leonor HUNEBELLE, Trésorière

Marjorie JOUEN, Secrétaire

Issu d'un nouveau conseil d'administration :

Philippe BRIAND, Jean-Nicolas CONATI, Catherine DANTZER,

Lucette LEGOT, Edmond OTTRIA, Peter SEYFFERTH, Mélody VISSIO

- 20 Janvier : Réunion publique sur le pôle multimodal / Gare de Menton
- 18 Février : COPIL Natura 2000 Mer « Cap Martin »
- 28 Mars : AG de l'ASPONA, en audioconférence
- Juillet : COPIL Natura 2000 « Vallée du Careï - Collines de Castillon » sous forme de consultation écrite
- 5 septembre : Journée « Portes ouvertes » à l'Orangerie en remplacement du Forum des associations de Menton annulé
- 8 Septembre : Assises Départementales de l'Eau
- 1<sup>er</sup> Octobre : Ateliers de concertation SNCF « EGALIM et réduction des produits phytosanitaires »
- 12 octobre : Cérémonie de signature par le Préfet maritime des arrêtés de mouillage à Villefranche
- 13 au 28 novembre : Festival de cinéma AlimentTerre, en ligne
- 1<sup>er</sup> décembre : Commission consultative des services publics locaux de la CARF (déchets, parking des Sablettes, distribution et traitement de l'eau, transports ...)
- 11 décembre : présentation des PCAEQ aux lycéens éco-délégués



## *Compte-rendu financier*

Le compte de résultat atteint cette année un peu plus de 4800,00 €. En légère baisse par rapport à 2019 ; il correspond à une activité de l'association moins soutenue en raison de la crise sanitaire et des interdictions de rassemblement. Néanmoins, la réalisation du projet « 3 + 2 PCAEQ » (Plans Climat-Air-Energie de Quartier) a permis de poursuivre à son rythme la vie associative.

### Du côté des produits

En 2020, le nombre d'adhérents a diminué de 10%. Cette évolution traduit un bon niveau de fidélisation en dépit de la pandémie et l'accueil de nouveaux membres, motivés par la poursuite des actions d'animation et de communication. De ce fait, le produit des cotisations s'élève à environ 2700 €. S'y ajoutent des dons (1493€), dont un versement exceptionnel de l'association de défense et de sauvegarde des sites de Peille suite à sa dissolution, et la vente des brochures « Le pays mentonnais d'un siècle à l'autre ». Enfin, le projet « 3+2 PCAEQ » a été soutenu par une subvention du Fonds de développement de la vie associative FDVA 06 de 500 €.

### Du côté des charges

Il convient de noter que les charges de fonctionnement diminuent à peu près de 10% également. Les frais d'impression pour la publication correspondant aux 5 bulletins d'information et aux 2 éditions spéciales. L'activité de publication renforcée explique une partie de la hausse des frais d'affranchissement.

Les charges de fonctionnement incluent également la location d'une salle pour la journée « Portes ouvertes » en remplacement du Forum des associations annulé. Elle a permis le lancement de nouveaux PCAEQ et la présentation des actions des anciens.

Les frais de déplacement correspondent essentiellement à la participation aux réunions du bureau ou du conseil d'administration du GADSECA et à des réunions organisées par la Préfecture, SNCF Réseau, etc. A noter que de nombreuses réunions se sont tenues sous forme de webinaires en raison du confinement.

Les frais d'honoraires de l'avocat correspondant à une consultation juridique relative à la délégation de service public du camping Saint-Michel se sont élevés à 1440 €.

Comme en 2019, l'ASPONA reste adhérente de REN, de la LPO, du GADSECA et de NOSTER PACA qui défend et promeut la desserte ferroviaire du littoral et du Haut-Pays.

**Il en résulte un bénéfice d'exploitation pour l'exercice 2020 d'un peu plus de 1000 €**



**ASPONA**

**Assemblée Générale 2021**

## **Communication**

Diffusion de **5 bulletins + 2 bulletins** spéciaux aux adhérents

**Page Facebook.com/aspona = 322 sympathisants au 31/12**



*Cette page a été vue  
3240 fois*

### ⇒ **8 communiqués de presse**

17/1: Interrogation des candidats aux élections municipales

26/2: Projets pour l'environnement des candidats

29/3: AG et nouveau CA

4/5: Demande de pistes cyclables temporaires

21/6: Mais que devient le Plateau Saint-Michel?

11/8: Lancement des 2 nouveaux PCAEQ

18/8: Mouillage des yachts / sauvons les herbiers de posidonie

5/10: Tirer les leçons de la tempête Alex

### ⇒ **1 reportage ZDF** (Extension en mer de Monaco – 8/12)

### ⇒ **Plusieurs articles dans Nice-matin et dans la presse allemande** (Die Zeit 10/3 sur l'extension en mer de Monaco)



## Dossiers en cours 1

### ➤ ZAC Cœur de Carnolès



Aménagements sous maîtrise d'ouvrage SPLA «Riviera Française Aménagement»:

Analyse de l'appel à projets pour les opérateurs du macro-lot de 35 300 m<sup>2</sup> de surface de plancher pour 405 logements, 844 places de parking mutualisé et 4500 m<sup>2</sup> pour des commerces et des bureaux ;  
Demande d'usage piétonnier exclusif de la « rambla » et ne pas autoriser le trafic des véhicules motorisés pour accéder aux parkings ou à l'école.

### ➤ Domaine Cernuschi-Latournerie



Demande de protection « dure » des 18 lacets depuis le bas et de 3 arbres remarquables  
Pétition de riverains contre le projet de cinéma multiplexe et galerie commerciale (permis refusé tacitement, pour l'instant)